

## **Communiqué de presse relatif au projet d'Accord de Défense et de Sécurité envisagé avec la France**

Le Bureau Politique National de la Convention Nationale pour une Afrique Solidaire (CNAS-Faso Hèrè ) rappelle que, tout en informant le monde entier, le 20 janvier 1961, de la décision fort justifiée du jeune Etat malien de faire évacuer les bases militaires françaises, le Président Modibo Keïta réaffirmait par la même occasion l'ouverture de la République du Mali à la coopération mutuellement bénéfique avec tous les Etats du monde attachés au principe de non immixtion dans les affaires intérieures.

Face aux défis sécuritaires nouveaux auxquels le Mali, l'ensemble de la bande sahélo-saharienne et le reste du monde sont confrontés, cette volonté de coopération tous azimuts ainsi que ce principe cardinal de non ingérence dans les affaires intérieures sont plus que jamais d'actualité.

Toutefois, le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè note que, dans le contexte actuel du Mali, le caractère transfrontalier de la menace terroriste et jihadiste se double d'une menace interne réelle sur l'intégrité territoriale de notre pays. De plus, certaines réponses internationales ne sont pas étrangères à la résurgence et à la persistance du péril séparatiste qui plane encore sur le Septentrion malien alors même qu'elles ont démontré leur efficacité dans le refoulement des hordes jihadistes qui, voilà juste un an, s'apprêtaient à déferler sur Bamako et à réduire notre Peuple à l'esclavage et à une nouvelle colonisation étrangère.

Tout en renouvelant au Peuple et au Gouvernement français, et tout particulièrement au Président François Hollande, l'expression de sa profonde gratitude pour leur intervention hautement salutaire dans le cadre de l'Opération Serval, le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè rappelle que le Parti a toujours insisté sur l'impérieuse nécessité pour le Gouvernement malien de conserver à tout prix le contrôle politique de toutes opérations militaires et de toutes autres actions ou activités nécessaires- y compris celles entreprises ou appuyées par la communauté internationale - pour la restauration complète de l'intégrité territoriale du Mali dans le cadre d'un Etat républicain, démocratique,

unitaire, indivisible et laïc. A cet égard, le Bureau Politique National recommande fortement que tout Accord de défense et de sécurité mentionne explicitement que le partenaire extérieur s'engage clairement à ne rien entreprendre, directement ou indirectement, qui soit susceptible de remettre en cause l'indivisibilité et le caractère unitaire de l'Etat malien. Au surplus, le partenaire doit s'engager à n'entraver d'aucune manière la volonté de l'Etat malien d'entreprendre, seul ou en coopération avec d'autres parties, toutes actions visant à restaurer l'intégrité territoriale du Mali face à toutes menaces internes ou externes ou à exploiter les ressources naturelles du Mali dans l'intérêt national de notre Peuple tel que défini par les pouvoirs publics nationaux.

C'est au nom de ce même principe sacro saint que le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè insiste que tout accord de défense et de sécurité avec la République française fasse l'objet d'un débat parlementaire avant sa signature et ce, en conformité avec l'article 70 de la Constitution du 12 janvier 1992. Aussi, comme il l'avait déjà demandé le 29 juillet 2010, le Bureau Politique National demande au Gouvernement malien d'édifier l'Assemblée Nationale sur les options fondamentales de notre diplomatie face aux enjeux géostratégiques de l'espace sahélo-saharien. En tout état de cause, la conclusion d'un Accord de Défense et de Sécurité avec toute puissance étrangère – même avec le partenaire de longue date qu'est la France – doit s'inscrire dans une perspective stratégique qui le rende progressivement non indispensable à mesure que le Mali renforcera ses propres capacités de défense et de sécurité, autonomes ou en mutualisation régionale ou continentale.

En outre, précisément pour l'honneur même du Mali et de nos Forces Armées et de Sécurité, il serait hautement inconvenant qu'un éventuel accord de défense et de sécurité avec l'ex- puissance coloniale soit signé un 20 janvier.

Enfin, le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè engage l'ensemble des forces démocratiques, patriotiques et progressistes à rester vigilantes et mobilisées pour la libération complète et sans condition de Kidal et pour la consolidation des efforts de sortie définitive de la crise que traverse notre pays depuis les événements douloureux de 2012.

**Le Mali pour tous, des chances égales pour chacun !**

Fait à Bamako, le 10 janvier 2014

**Pour le Bureau Politique National**

**Le Secrétaire Général**

**L'Ingénieur Soumana Tangara**

**C N A S – Faso Hère**  
**Convention Nationale pour une Afrique Solidaire-Faso**  
**Hère**  
**« Le Mali pour tous, des chances égales pour chacun ! »**